

## ANTIQUAIRES

### Le SNA change de nom

Le sigle ne change pas mais les mots qui le constituent si. Le SNA, que l'on connaît depuis sa création en 1901 comme Syndicat national des antiquaires, a discrètement rebattu les cartes au début juin. Il est désormais le Syndicat des négociants en art. L'un des effets du changement est que ses 250 membres (qui ont crû, selon les statistiques fournies, de 35 unités en deux ans), ne sont désormais plus englobés sous le qualificatif de « national ». Un effet de la mondialisation ? « Un nombre significatif de galeries adhérentes sont installées à travers toute l'Europe, jusqu'aux États-Unis ou en Chine, reconnaît son président, Mathias Ary Jan. Il était donc très important de ne pas être contraint dans le « national » car nous sommes en plein développement. » Si le nom change, la cotisation n'évolue pas, à 650 euros par an. « Elle est stable malgré tous les frais importants que nous engageons pour nos adhérents, notamment dans la commission juridique et fiscale que



Mathias Ary Jan,  
président du  
Syndicat des  
négociants en art.  
Courtesy  
Galerie Ary Jan.

préside Christophe Hioco. » Que comprend-elle, notamment en termes d'accompagnement face à une législation en constante évolution ? « Nous avons un cycle de formations performant en Zoom ou en présentiel, des conférences, des heures gratuites de conseils à disposition. L'évolution du marché dans un contexte géopolitique très difficile, les nouvelles réglementations européennes qui modifient profondément notre façon de travailler, les nouvelles règles douanières, de "due diligence" ou de provenance, demandent une adaptation obligatoire. » Le train de vie largement réduit par rapport aux années fastes de la Biennale explique ce fonctionnement avec un budget contenu : le syndicat a abandonné il y a quelques années son siège de 300 m<sup>2</sup> boulevard Haussmann, avec boiseries et bureau présidentiel aussi vaste que celui du ministre des

Finances... « Nous sommes domiciliés au 8, rue Saint-Marc depuis le début de mon mandat. L'expert comptable du SNA, Xavier Bollotte (Société fiduciaire de révision), a accepté de nous domicilier dans ses bureaux pour plus d'efficacité, de réactivité et une optimisation des coûts. Tous les administrateurs de mon conseil font du bénévolat, le fruit des cotisations doit être uniquement consacré aux actions syndicales. » En perdant sa dimension « antiquaires », le syndicat ne fait-il pas les yeux doux à l'art contemporain (de plus en plus présent au salon FAB), ne se met-il pas en concurrence directe avec le CPGA ? « Il n'y a pas particulièrement d'appel du pied aux galeries d'art contemporain mais il est vrai que beaucoup constatent le travail que nous effectuons. Nous sommes également le premier syndicat du second marché pour les galeries d'art et les antiquaires. Nous sommes fiers de nos actions et la concurrence est toujours saine lorsqu'elle est au service de nos galeries qui se battent au quotidien pour faire vivre le marché de l'art ! »

RAFAEL PIC